



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Ain

Commune : Ambronay

Autres communes :

R500

Appellation : Pigeonnier

Monument(s)

Appellation :

Protection :

Arrêté : classement le 14/12/1992

Étendue de la protection : Bâtiments composant l'abbaye : bâtiments dits conventuels ; bâtiments de l'infirmerie ; logis abbatial ; pigeonnier (cad. AB 190, 192 à 194, 196, 197, 201, 370, 372, 407, 420, 425)

Appellation : Bâtiments conventuels

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/12/1992

Étendue de la protection : Bâtiments composant l'abbaye : bâtiments dits conventuels ; bâtiments de l'infirmerie ; logis abbatial ; pigeonnier (cad. AB 190, 192 à 194, 196, 197, 201, 370, 372, 407, 420, 425)

Appellation : Logis abbatial

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/12/1992

Étendue de la protection : Bâtiments composant l'abbaye : bâtiments dits conventuels ; bâtiments de l'infirmierie ; logis abbatial ; pigeonier (cad. AB 190, 192 à 194, 196, 197, 201, 370, 372, 407, 420, 425)

Appellation : Pigeonnier

Protection : classement

Arrêté : classement le 14/12/1992

Étendue de la protection : Bâtiments composant l'abbaye : bâtiments dits conventuels ; bâtiments de l'infirmierie ; logis abbatial ; pigeonier (cad. AB 190, 192 à 194, 196, 197, 201, 370, 372, 407, 420, 425)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.